

Appel à candidature pour l'accès en deuxième année du mastère de recherche en Informatique à l'ISI de Tunis (2020/2021)

L'institut supérieur d'informatique (ISI) de Tunis annonce l'ouverture du concours sur dossier pour la sélection des candidats pour l'entrée en deuxième année du master de recherche (**Spécialités : Génie logiciel (GL), Systèmes Intelligents en Imagerie et Vision Artificielle (SIIVA)**) au titre de l'année 2020/2021.

Profils concernés

Les candidats ayant un diplôme d'ingénieur en Informatique ou discipline proches.

Procédure et Dates

- Dépôt de dossier au bureau l'ISI des stages et de 3ème cycle au 1ère étage (**date limite : 16/09/2020**)

Constitution du dossier de candidature

1. Photocopie de la carte d'identité nationale
2. Copies conformes de tous les relevés de notes de toutes les années d'études universitaires (y compris celles du redoublement).
3. Copies conformes de tous les diplômes universitaires obtenus (licence et ingénieur)
4. Photo d'identité
5. Préciser sur votre dossier votre choix de spécialité : SIIVA ou GL

Critères de sélection

Les étudiants seront classés par ordre de mérite en se basant sur un score calculé en utilisant la formule suivante :

$$\text{Score} = (\text{Moyenne du bac} + \text{Moyenne 1ère année ingénieur} + \text{Moyenne 2ème année ingénieur}) + B - M$$

Où B est un bonus calculé selon le tableau suivant :

Année diplôme	B
2020	3
2019	1
<=2018	0

Et M est un malus calculé compte tenu de la formule suivante : $M = M1 + M2$

où

- M1 = Nombre de redoublements x 6
- M2 = Nombre de session de rattrapage x3

Tout candidat qui a un score inférieur à 36 ne sera pas admis et ce quel que soit son classement. Tout étudiant qui renseigne des informations incorrectes sera automatiquement écarté.

Tout étudiant dont le dossier est incomplet, arrivé après la date limite d'inscription préinscription est automatiquement refusée.

Le nombre de places est de **16** et l'orientation vers la spécialité sera définie par la commission. Pour les candidats externes, la commission se réserve le droit de refuser un dossier en fonction de la concordance avec les programmes de l'ISI.